

## Priorités de l'État régional pour les ressources du genevois français

Le 25 septembre 2018 les préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie sous l'égide du SGAR Auvergne Rhône Alpes, décident d'organiser une action coordonnée des services de l'État pour les territoires français du bassin genevois. Dans ce secteur, en forts et rapides développements démographique et urbain, la priorité de l'État régional est de préserver les ressources territoriales qui fondent les avantages comparatifs du genevois à court terme et sa résilience à long terme. Un travail d'expertises croisées a fait identifier et retenir 9 potentiels assurant la force originale de ce territoire et 5 sujets de coopération prioritaires avec la Suisse. Les services de l'État, chacun dans son cadre d'actions, définissent des modalités d'interventions pour atteindre cet objectif commun.

## Le développement économique du genevois français s'appuie sur une industrie locale ancrée : le décolletage de la vallée de l'Arve

### Afin de développer ce potentiel franco-genevois, l'État propose :



#### De mettre en action et de coordonner les actions de l'État en cours :

- Les dispositions fiscales pour la compétitivité et pour la recherche ;
- Les financements des investissements d'avenir ;
- La politique des pôles de compétitivité : « Savoie Mont-Blanc Industries » et le projet stratégique «Expansion 2020» avec l'appui du Syndicat national du décolletage.

#### D'initier ou de renforcer des actions opérationnelles :

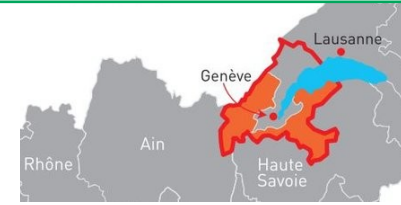
- Aides financières : mesures structurelles (renforcement de la compétitivité industrielle et de l'innovation) ou ponctuelles (allocation d'activité partielle en cas de conjoncture économique dégradée) ;
- Animation des politiques publiques ;
- Mise en relation et accompagnement des acteurs du territoire ;
- Observation, connaissance et communication ;
- Politique de soutien aux industriels et à l'innovation (jeunes entreprises innovantes, etc.), lien avec les clusters existants ;
- Formation.

#### De proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre :

- Inciter les organismes de financement à cibler le décolletage ;
- Agir en faveur des P.M.E. et des T.P.E.
- Identifier et accompagner des structures éligibles à des appels à projets ;
- Promouvoir des entreprises du territoire auprès d'organismes de financement ;
- Mettre en œuvre des actions préparant les mutations du secteur : prospective, gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences....



Musée de l'horlogerie et du décolletage à Cluses



## Les fondamentaux de l'action de l'Etat

*Conforter les conditions de vitalité d'une industrie historique, réputée et pointue*

### Ce qui est à préserver :

- La vallée de l'Arve est riche d'un savoir-faire historique, à haute-technicité, innovant et reconnu dans les métiers du décolletage et de la mécanique de précision.
- L'activité industrielle dans cette zone d'emploi occupe près de 10 000 salariés en 2014, répartis dans près de 700 établissements.



Fiche potentiels
Fiche coopérations
Fiche méthodes

## 9 potentiels du franco-genevois identifiés et qualifiés par l'étude

Culture de la protection de l'eau
Grande richesse écologique
Production agricole
Activité de santé
Patrimoines ruraux de montagne
<b>Industrie du décolletage</b>
Formation professionnelle et Campus des métiers
Politique d'amélioration de l'air
Potentiel d'énergies à faible émission de CO2



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

